

Compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 30 Juin 2017

Présents : Joël Devos, Bruno Wulleput, Annick Broïon, Mark Mazières, Patrice Seingier, Catherine Duploux, Marie-France Briche, Monique Laporte, Hugues Declercq, Pascal Thellier, Vincent Ducourant, Katya Decalf, Bénédicte David, Gontran Verstaen, Philippe Sonnevillle, Amandine Labalette, Laurent Henneron, Catherine Oden.

Donnent procuration : Dorothée Debruynne à Annick Broïon, Gervais Coupin à Marie-France Briche, Claude Frenois à Bruno Wulleput, Cécile Devadderre à Catherine Duploux, Odette Malvache-Delestrez à Patrice Seingier.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil municipal à 20 heures.

1 – Monsieur le Maire présente les modalités d'élection des délégués du Conseil municipal ainsi que de leurs suppléants qui participeront aux élections sénatoriales dont la date est fixée au 24 septembre 2017.

Au 1^{er} janvier 2017, la commune compte 3 519 habitants. En vertu des textes officiels, il s'agit d'élire 7 délégués titulaires ainsi que 4 suppléants.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les délégués ainsi que leurs suppléants sont élus parmi les membres du conseil municipal sur une liste composée alternativement d'un candidat de chaque sexe, suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Il est constaté qu'une liste de candidats aux fonctions de délégués et suppléants a été déposée. La liste des candidats titulaires et suppléants est la suivante :

- Joël Devos
- Annick Broïon
- Bruno Wulleput
- Dorothée Debruynne
- Mark Mazières
- Catherine Duploux
- Patrice Seingier
- Amandine Labalette
- Claude Frenois
- Marie-France Briche
- Hugues Declercq

Il est ensuite procédé au déroulement du vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 23
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de votes blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 23

La liste « Joël DEVOS » a obtenu : 23 voix

La liste « Joël DEVOS » ayant obtenu la totalité des suffrages, sont proclamés élus les candidats repris dans la liste. Ils prennent rang dans l'ordre de la liste telle que présentée :

Délégués :

- Monsieur Joël DEVOS
- Madame BROION Annick

- Monsieur WULLEPUT Bruno
- Madame DEBRUYNE Dorothée
- Monsieur MAZIERES Mark
- Madame DUPLOUY Catherine
- Monsieur SEINGIER Patrice

Suppléants :

- Madame Amandine LABALETTE
- Monsieur Claude FRENOIS
- Madame Marie-France BRICHE
- Monsieur Hugues DECLERCQ

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance du Conseil à 20 h 45.